



Déclaration liminaire FSU 53

CDEN de la Mayenne

6 février 2025

Madame la préfète, Monsieur le secrétaire général,

Mesdames et messieurs les membres du Comité Social d'Administration,

L'année 2024 a été faite de coupes budgétaires, de réformes passées en force au mépris de la communauté éducative, de propos dénigrants, de postes non pourvus, de menaces de l'extrême droite, notamment sur l'École et ses personnels. Non, ce ne sont pas que des mots. La énième ministre de l'Education Nationale a pris ses fonctions dans ce contexte ; l'école ne tient plus que par un fil : celui de la conscience professionnelle des personnels. Compter uniquement sur cet engagement pour que vive l'École publique serait d'un cynisme irresponsable. De fait, le service public d'Education traverse une crise profonde, reproduisant davantage les inégalités qu'elle ne les combat en dépit de l'investissement sans faille de nos collègues. Plusieurs réformes imposées ces dernières années ont malmené nos métiers et tourné le dos aux ambitions d'une école émancipatrice qui fait grandir les élèves ensemble. Dans le premier degré, les nouveaux programmes, la labellisation des manuels ou encore les évaluations standardisées nient l'expertise professionnelle et la liberté pédagogique des professeurs des écoles et engagent la mise au pas des pratiques enseignantes.

Du côté de la fonction publique, la perspective de ne pas imposer 2 jours de carence est aussi à mettre au crédit de la réussite de la mobilisation du 5 décembre mais ce recul ne saurait suffire puisque d'autres mesures Kasbarian seraient conservées. Sur le sujet très attendu des retraites, le premier ministre persiste et signe, appelant « *conclave* » les discussions à venir et qui devraient se tenir sur trois mois. Pour la FSU, aucune des perspectives proposées n'est satisfaisante. La FSU s'engagera dans le cadre de l'intersyndicale pour obtenir son abrogation.

Devant l'Assemblée nationale, le premier ministre est resté très évasif quant à la politique éducative qu'il entend mener. Seuls la formation initiale et continue et le temps scolaire ont été cités sans plus de précisions. Les autres chantiers, comme la nécessaire revalorisation salariale et l'attractivité restent eux, à l'arrêt. Beaucoup de rapports montrent que la faiblesse des salaires est un des facteurs de désaffection de nos métiers. La FSU condamne à nouveau l'absence de mesures générales d'augmentation des rémunérations dans l'Education nationale dans un contexte d'inflation encore soutenu. Si le gouvernement et les ministères concernés avaient une réelle ambition pour la fonction publique et les services publics, les choix budgétaires seraient tout autres.

Alors que nous fêtons les 20 ans de la loi sur le handicap, force est de constater que le défi éducatif de l'inclusion n'est pas au rendez-vous. Au contraire, le démantèlement des Rased, l'empilement des textes et des structures camouflent mal une stratégie de redéploiement de moyens, une inclusion au forceps sans l'encadrement humain suffisant, sans formation ni accompagnement des personnels. Cet abandon en première ligne des personnels enseignant·es et des AESH confrontés à une mission complexe fait des dégâts. Au lendemain de leur mobilisation du 16 janvier dernier, la ministre, a dit « *entendre les revendications des AESH* ». Ils.elles attendent toujours des engagements forts pour améliorer leurs conditions d'emploi et bénéficier d'une meilleure reconnaissance professionnelle. Il est urgent que le ministère engage des mesures pour en finir avec la précarité.



Fédération Syndicale Unitaire 53
6 rue Souchu Servinière
53000 Laval

☎ 02.43.53.54.82

✉ fsu53@fsu.fr

🌐 <https://fsu53.fsu.fr/>

D'autre part, depuis le 30 janvier dernier, l'Education à la vie affective, relationnelle et à la sexualité (EVARS) est en passe d'avoir un cadre d'enseignement grâce à un programme. Il aura fallu pas moins de six ministres de l'Education nationale et des mois d'attente depuis le consensus trouvé après une large consultation avec les organisations syndicales, les parents d'élèves, les associations de spécialistes pour que ce programme prenne enfin corps. La CIVISE fait état de 160 000 enfants victimes de violences sexuelles chaque année, en moyenne dans une classe de 30 élèves, 3 sont ou ont été victimes d'inceste. C'est pourquoi la FSU demande à la ministre la mise en place d'un plan de formation de l'ensemble des personnels et d'une protection sans faille de l'employeur en cas de remise en cause de cet enseignement.

Concernant la carte scolaire maintenant, sur les 4 000 suppressions envisagées par le gouvernement Barnier, 3155 suppressions devaient concerner le premier degré. Ce sont désormais 470 suppressions de postes qui ont été présentées en Conseil Social d'Administration (CSA) ministériel du vendredi 17 janvier. Pour rappel, le premier degré avait déjà rendu 650 postes l'an dernier. C'est un recul significatif de l'exécutif qui est à mettre au crédit des différentes mobilisations sur le sujet : alerte sociale déposée par la FSU-SNUipp, adresses aux parlementaires et grève de la profession enseignante le 5 décembre 2024. Toutes ces actions ont concouru à mettre sur le devant de la scène la nécessité de profiter de la baisse démographique pour améliorer aussi bien les conditions de travail des personnels que les situations d'apprentissage des élèves dans une école au bord de la rupture.

La FSU-SNUipp note cette avancée mais il faut encore aller plus loin. La France restera encore très au-dessus de la moyenne du nombre d'élèves par classe des pays de l'Union européenne. Pour rejoindre cette moyenne de 19 élèves par classe, il faudrait créer près de 26 000 postes.

Pour notre département, encore une fois, la dotation est négative cette année. Même s'il est vrai qu'elle est moins cinglante que les années passées, nous fermerons des postes à la rentrée prochaine (-3 pour la Mayenne et -34 au niveau académique).

Le projet de carte scolaire qui va être présenté ne nous satisfait pas :

- La FSU-SNUipp regrette cette dotation négative qui empêche les ouvertures de classe partout où c'est nécessaire comme à Louverné ou Bonchamp élémentaire par exemple.
- La FSU-SNUipp regrette la suppression des moyens supplémentaires dans certaines écoles rurales comme à Beaulieu/Oudon ou à Averton. Si enseigner dans une classe multi-âges peut être une opportunité pédagogique, la question ne se pose plus du tout dans les mêmes termes quand les effectifs sont de 25 pour 4 niveaux : quid des conditions de travail des élèves ? quid de la souffrance des personnels ?
- La FSU-SNUipp regrette que l'administration ne prenne pas suffisamment en compte les élèves à besoins particuliers. C'est pourquoi, nous sommes attachés au maintien et au développement d'un maximum de dispositifs « Plus de maîtres que de classes » à temps plein pour palier à la difficulté scolaire (Gorron , Laval-Pergaud-Tillion-Hilard).
- La FSU-SNUipp regrette l'absence totale de nouveaux postes de maîtres spécialisés E ou G (membres du RASED). Par comparaison avec les autres départements de la région, la Mayenne est sous-dotée. Toutes proportions gardées, c'est 3 fois moins de maîtres G qu'en Vendée ou presque deux fois moins de maîtres E qu'en Sarthe. Cette situation est à mettre en parallèle avec le manque criant de places en structures spécialisées et le désert médical propre à notre département.
- La FSU-SNUipp regrette que l'accueil des TPS, qui est une priorité ministérielle, ne soit pas financée à la hauteur des besoins. Notre organisation syndicale s'oppose à la fermeture de classe à l'école maternelle de Bonchamp, école pourtant investie dans la mise en place d'un dispositif accueil - de 2 ans.



- La FSU-SNUipp regrette que certaines écoles ne puissent inclure leurs élèves d'ULIS dans de bonnes conditions. Certaines classes pourront, par exemple, monter à 28 ou 29 après inclusion. Nous demandons donc des moyens supplémentaires pour l'école Alain à Laval et l'école élémentaire de Bonchamp.
- La FSU-SNUipp regrette l'absence de création de postes dédiés aux élèves allophones. Des moyens supplémentaires dans ce secteur sont pourtant urgents pour engager davantage de suivis, notamment en cycle 2. Le fait de devoir interrompre un suivi pour pouvoir répondre à toutes les demandes n'est pas acceptable.
- La FSU-SNUipp regrette enfin, que les quotités de décharge des directeurs ne soient pas augmentées et souhaite notamment mettre un focus sur les directeurs 11 classes qui, après fermeture d'une classe passent de 100% à 50% de décharge. Nous revendiquons un 75%. Nous rappelons également la nécessité de décharger les directeurs des écoles de 1 à 3 classes.

La FSU-SNUipp53 continuera à porter le projet d'une école ambitieuse pour toutes et tous, moyen de lutte contre les inégalités sociales.

